

Commune de CHARGEY-LES-GRAY
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire du 22 octobre 2020 à 20h

Début de séance : 20h

Quorum atteint : 14 membres

Présents : Mesdames GUINET, BIGOTTE-CHOULET, HUBLARD, BERNARD, DESCHAMPS, LOMBERGER et Messieurs HEGO, BESANCENOT, JOBARD, COURIOL, POINCENOT, FRANCOIS, GACONNET, CHAUVELOT.

Excusé : Monsieur Julien TOURNERET – Rejoint le conseil à 20h07

Désignation du secrétaire de séance : Émilie BERNARD

1) Approbation de l'ordre du jour

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 octobre 2020

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

3) Informations

Intervention de la société EOLFI : présentation menée conjointement par Youssef EL HAYANI- chef de projet éolien- et Daniel VOJNITS- responsable développement éolien terrestre.

4) Questions à l'ordre du jour

-Vote du loyer appartement 59 Route nationale

Madame le Maire propose un loyer mensuel de 500 euros avec caution d'un mois.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

-Vote du loyer appartement ancien local des infirmiers

Samuel Besancenot quitte le conseil le temps du vote.

Madame le Maire propose un loyer mensuel de 350 euros avec caution d'un mois.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.(14 votants)

-Vote du loyer appartement de la MAM

Après 6 mois gratuits pour le lancement, Madame le Maire propose un loyer mensuel de 350 euros avec caution d'un mois.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

-Portions de bois

Le volume estimé par Stéphane Ogier (ONF) est de 630 stères soit environ 10 stères par affouagiste pour 60 affouagistes.

Le conseil municipal décide de fixer le tarif à 40 euros la portion de 10 stères environ.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

-Droit de préemption

Parcelle rue nationale (portail blanc)

Madame le Maire présente la parcelle concernée et propose de ne pas faire valoir le droit d'aliéner de la commune.

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

-Madame le Maire informe que, du fait du confinement, Yves Krattinger confirme que les délais pour percevoir les subventions sont augmentés.

5) Prochain conseil municipal :

le jeudi 19 novembre à 20h (avec la participation de Stéphane OGIER (ONF))

La séance est levée à 22h.